N°8 - 3 Mai 2016



Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées

Directeur de publication :

Denis Carretier

Rédacteur en chef : Christel Chevrier

Comité de rédaction : Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

Rédigé en collaboration avec : Chambres d'agriculture LR, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Jullian, SAS Maurin, Lycée Charlemagne, Péris SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON-LR, Les vignerons du Narbonnais, Prometé.

Crédit photos : Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée





Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Viticulture

Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations réalisées sur un réseau de parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.



Vignoble régional

Sur les parcelles observées, les stades phénologiques varient de < $1^{\rm ère}$ feuille étalée > (stade 07) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à < boutons floraux séparés > (stade 17 ou H) sur parcelles précoces (chardonnay, muscats à petits grains) en secteur précoce.

ordeuse de la grappe

Vignoble régional

Les vols d'eudémis sont toujours en cours sur le vignoble régional. Les captures d'eudémis sont globalement en baisse.

Aude

Des pontes et jeunes larves sont observées sur les zones précoces.

Gard

Les niveaux de capture sont plus faibles cette semaine Les $\mathbf{1}^{\text{ers}}$ saumurages sont à réaliser sur les parcelles les plus avancées dans les jours à venir.

Hérault

Des pontes fraîches, en évolution et des têtes noires sont observées dans les zones précoces et moyennes.

Les 1^{ères} pontes fraîches et en évolution sont visibles en zone tardive.

Les toutes 1^{ères} larves (L1 et L2) sont notées dans les saumurages en zone précoce.

Pyrénées-Orientales

Les dépôts de pontes sont régulièrement observés dans le secteur de la Plaine (nord et sud Tech), les Aspres Premiers coteaux, la Moyenne et la Haute Vallée de l'Agly et le Bas Conflent sur les parcelles ayant atteint le stade « boutons floraux encore agglomérés » (stade 15 ou G).

B_{lack-rot}

Gard

Les 1^{ères} taches sont détectées sur feuilles en tout point du département. Bien que de nombreuses parcelles soient encore indemnes, le parasite est néanmoins déjà fréquent sur de nombreuses parcelles de Grenache et Marselan essentiellement. Dans ces parcelles, la fréquence de symptômes reste en général faible à ce jour, de l'ordre de quelques taches par parcelles, localisées sur les feuilles du bas (1^{ère} et 2^{ième} feuille). Quelques cas de parcelles très touchées sont cependant observés avec présence de plusieurs taches par souches : il s'agit de parcelles précoces, très touchées en 2015.



Tache de black-rot fructifère



Tache de black-rot en cœur de sortie



Vignoble régional

Les parcelles les plus précoces entrent dans la période de haute sensibilité à l'oïdium. Les symptômes drapeaux sont observés sur Carignan sur l'ensemble du vignoble régional. Les fréquences de drapeaux sont variables d'une parcelle à l'autre. Les observations sont à maintenir.

Aude

Aucun repiquage et aucune tache primaire ne sont observés à ce jour.

Gard

La majorité des parcelles de Carignan observées restent saine. Dans quelques rares parcelles, de nombreux drapeaux sont observés sans repiguage pour le moment.

Sur les autres cépages (Chardonnay notamment), aucune tache primaire (forme cléithothèce) symptôme n'a encore été vue à ce jour sur feuilles.

Hérault

De nouveaux drapeaux sont observés sur Carignan avec parfois des fréquences et des intensités très importantes.

Des repiguages sont visibles sur feuilles :

sur Carignan, dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, du Biterrois, de la Vallée de l'Orb-Lodévois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et du Nord Montpelliérais.

dans les situations sensibles du Biterrois et des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault Les 1^{ères} contaminations primaires sont observées sur feuilles dans les Hauts Coteaux et la Basse Vallée de l'Hérault.

Pyrénées-Orientales

Sur certaines parcelles, les 1^{ers} symptômes d'oïdium sont visibles sur feuilles avec de faibles fréquences et intensités.



Vignoble régional

De nouveaux foyers primaires sont observés dans le Gard et l'Hérault sur les mêmes secteurs que la semaine passée mais aussi sur de nouveaux secteurs. Dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, aucun foyer primaire n'a été détecté pour le moment.

<u>Prophylaxie</u>: au vignoble, la destruction des pampres en croissance est un moyen efficace de limiter la formation des foyers primaires en cas de pluies.

Aude

Les données issues de la modélisation EPIO version 97 indiquent que le risque demeure à un niveau faible à modéré et reste généralement en augmentation en tous secteurs. Les épisodes pluvieux des 20, 21, 23 et 24 avril sont susceptibles d'avoir provoqué de rares contaminations primaires notamment sur les secteurs du Carcassonnais et du Cabardès, contaminations dont les symptômes pourraient être observables dès le 8 mai. L'épisode pluvieux attendu sur l'Est du département (à partir du 8/05) devrait être susceptible de générer de nouvelles contaminations primaires en plus grand nombre.

Gard

Les 1^{ères} taches sont détectées sur feuilles depuis le vendredi 22 avril dans le centre du département (Montignargues, St Anastasie). De nouveaux foyers primaires sont observés à Lédignan, Saint Gilles et Vauvert. Ils se trouvent le plus souvent sur pampres et parfois dans les souches.

Ces extériorisations échelonnées correspondent aux divers évènements pluvieux survenus depuis début avril : du 1^{er} au 5 avril, le 13 avril puis les 16-17 avril. Les épisodes pluvieux suivants, s'ils ont été contaminants, sont encore en incubation.

D'après la modélisation EPI-Version 97 les pluies du 30 avril génèrent de nouvelles contaminations primaires notamment sur le secteur Vallée du Rhône où on enregistre environ 15 mm. L'extériorisation des symptômes est attendue à partir du 10 mai.

Sur les parcelles avec des foyers primaires déjà présents, des contaminations secondaires sont potentiellement en cours avec des symptômes visibles possibles également en cours de semaine prochaine.

Hérault

De nouveaux foyers primaires sont découverts le :

- 27 avril dans les Hauts Coteaux à Roquebrun (1 tache par feuille sur 2 feuilles, non fructifiées dans parcelle inondée à l'automne).
- 2 mai dans le Biterrois à Fouzilhon, dans la Basse Vallée de l'Hérault à St Thibéry, ils se caractérisent par 1 à plusieurs taches non fructifiées sur 1 à 3 feuilles.
- 3 mai dans la Basse Vallée de l'Hérault à Alignan du Vent (1 tache en début de fructification).

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 1^{er} mai, les conditions météorologiques enregistrées entre le 25 avril et le 1^{er} mai ne génèrent pas de contamination potentielle sur l'ensemble des stations à l'exception de Prades sur Vernazobre et Saint Christol où sont générées des contaminations secondaires potentielles.

Pour ces 2 stations, les sorties des repiquages pourraient être observées à partir du 12 mai. L'indice de risque mildiou est stable.

Pyrénées-Orientales

 $D^{'}$ après la modélisation MILSTOP arrêtée au 01 mai, les conditions météorologiques enregistrées entre le 25 avril et le 1^{er} mai ne génèrent pas de contamination potentielle. L'indice de risque mildiou est stable.

D'après la modélisation EPI version 97, les conditions météorologiques enregistrées entre le 21 avril et le 1^{er} mai ont pu générer des contaminations avec un risque mildiou faible.



Gard

Des cas de gel de rameaux sont signalés suite aux températures matinales basses des jeudi 28 et vendredi 29 avril. Très localement des parcelles touchées à 50% ont été observées.

Hérault

Des dégâts de gel, nuit du 18 au 19 avril, sont également observés dans le Biterrois (sud de Béziers dans l'étang de Montady notamment et nord-ouest de Béziers...), dans les Hauts Coteaux (Roguessels...). Les dégâts sont variables et localisés.

Dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault, le Montpellièrais et le Nord Montpellièrais, des dégâts sur feuilles sont notés localement.

avageurs secondaires

Vignoble régional

Des dégâts d'escargots sont toujours observés localement.

Quelques dégâts de cigariers sont notés ponctuellement.

Des malacosomes du Portugal, thrips, symptômes de court noué sont visibles.

Aude

Dans quelques rares situations de l'ouest Audois des niveaux d'attaques de mangebourgeons significatifs sont constatées. Très localement, on peut observer plus 20% des ceps concernés.

Xylena exsoleta, altises et cigariers sont observés localement (Malepère), sans dégât significatif.

rinose

Vignoble régional

Des symptômes épars sont observés sur le vignoble régional. Ponctuellement et sur quelques parcelles, la fréquence de rameaux atteints est plus importante.

icadelle de la flavescence dorée

Hérault et Pyrénées-Orientales

Les 1^{ères} larves (stade L1) de la cicadelle vectrice de la flavescence dorée, *Scaphoideus titanus* sont observées le 29 avril dans les Pyrénées-Orientales et le 2 mai dans l'Hérault.



Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

- 1.Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
- 2.Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles <u>mais reste</u> potentiellement dangereux.
- **3.Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
- 4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
- **5.Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

<u>Pour en savoir plus</u>: téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.